

<p><b>MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES</b></p> <p>-----</p> <p><b>SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA (SONABEL)</b></p> <p>-----</p> <p><b>PROJET D'ELECTRIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DES CONNEXIONS A L'ELECTRICITE (PEDECEL)</b></p>	<p><b>BURKINA FASO</b></p> <p>-----</p> <p><i>Unité – Progrès – Justice</i></p>
---	---

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit des acquisitions du Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL) réalisées suivant le système national de passation des marchés**

Secteur : Energie / Electricité

Référence des accords de financement : Prêt 2100150042697 / Don 2100155041071

N° d'Identification du Projet : **P-BF-FAO-013**

**Référence de l'avis : N°01-2023/SONABEL/PEDECEL**

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu auprès du Fonds africain de développement (FAD), un prêt et un don FAD pour le financement du Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL) ; et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour financer le contrat relatif à l'audit des acquisitions du projet suivant le système national de passation des marchés.

**L'audit porte spécifiquement sur les acquisitions réalisées suivant le Système national de passation des marchés avec pour objectif de : (i) vérifier la conformité et l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ; (ii) vérifier la conformité physique et technique des réalisations par rapport au taux de décaissement ; et (iii) examiner la capacité de l'Unité de gestion à remplir son mandat fiduciaire.**

L'auditeur devra exprimer une opinion professionnelle indépendante sur les opérations d'acquisitions utilisant le système national de passation des marchés, notamment en ce qui concerne les aspects suivants :

- La conformité du processus de passation de marchés et d'évaluation des offres avec les dispositions des Accords de Financement du projet, les Plans de passation de marchés, les dispositions de la loi et des règlements nationaux en matière de passation de marchés ;

- La conformité de la qualité technique et des quantités livrées conformément aux conditions du contrat tout en assurant la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles relatives aux réalisations, notamment le caractère raisonnable des prix unitaires des contrats ; la conformité du contrat final avec les documents de sollicitation approuvés, la validité des addenda, des ordres de modification et de toute autre modification apportée au contrat initial pendant son exécution ; et l'éligibilité des dépenses ;
- Les risques concernant le respect des principes de passation de marchés, le contrôle, les compétences et la capacité de gestion du personnel de l'OE, et plus généralement ceux liés au système national ;
- L'évaluation de la capacité globale de l'Unité de Gestion pour confirmer qu'elle est conforme à l'évaluation faite lors de la phase d'évaluation du projet. L'évaluation est fondée sur un triple processus de diligence raisonnable couvrant l'Unité de Gestion sur la base d'une évaluation des performances passées et des antécédents opérationnels : a) respect du cadre juridique et institutionnel du pays et des autres obligations légales et réglementaires ; b) capacité qualitative et quantitative globale en termes de structure organisationnelle, de procédures internes, de ressources et de personnel qualifié ; et c) capacité à mener à bien les processus de passation de marchés de manière diligente, efficace et efficiente.

Le délai maximum de réalisation de l'audit des acquisitions de chaque exercice est fixé à quatre (4) semaines à compter de la date de démarrage de la mission.

La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) agissant en qualité d'agence d'exécution dudit Projet invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. La langue de travail pour la mission est le français.

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée par le représentant habilité de la firme et adressée à Monsieur le Directeur Général ;
- La présentation de la firme accompagnée d'une copie de son registre de commerce ou de ses statuts ;
- Un tableau de présentation des références de missions similaires (missions d'audit des marchés publics) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
- La justification des références de missions similaires : les références de prestations similaires (audit des marchés publics) devront être justifiées par des attestations de bonne

exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;

- Pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

L'évaluation des manifestations d'intérêts ainsi que l'établissement de la liste restreinte seront effectués sur la base des qualifications des consultants notamment du nombre de références de missions similaires en audit des marchés publics, et en tenant également compte de l'exigence de la diversité géographique conformément aux dispositions du paragraphe E3.2.3 du Manuel des opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque africaine de développement.

**Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.**

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 h00 mn à 14 h 00 mn.

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en trois exemplaires doivent être déposées ou envoyées en format PDF à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le vendredi 05 Mai 2023 à 09 heures GMT** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt N°01-2023/SONABEL/PEDECEL pour le recrutement d'un cabinet pour l'audit des acquisitions du Projet d'électrification et de développement des connexions à l'électricité (PEDECEL) réalisées suivant le système national de passation des marchés** ».

**Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)**

**Secrétariat du Département des marchés**

A l'attention de : Monsieur Daniel SERME, Directeur Général

55, Avenue de la Nation, 3<sup>ème</sup> Etage, porte n° 324

01 BP 54 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Numéro de téléphone : (+226) 25 30 61 00 poste 4309

Email : [secretariat.dg@sonabel.bf](mailto:secretariat.dg@sonabel.bf), avec copie à [jbedel.gouba@sonabel.bf](mailto:jbedel.gouba@sonabel.bf)

Le Directeur Général

**Daniel SERME**

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon